

Proposition présentée par les députés:

*M^{mes} et MM. Elisabeth Reusse-Decrey, Christine Sayegh,
Anne Briol, Nelly Guichard, Bernard Annen,
Christian Grobet, Michel Halpérin et Jean-Marc Odier*

Date de dépôt: 19 mai 2000

Messagerie

Proposition de résolution

invitant un délégué de l'ONU et un délégué des Organisations non gouvernementales (ONG), à venir présenter, au Grand Conseil, les enjeux du « Sommet social » qui se tiendra à Genève, du 26 au 30 juin 2000

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la tenue à Genève, du 26 au 30 juin 2000, d'une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le suivi du sommet mondial pour le développement social, réunion qui honore notre canton ;
- le grand respect que le législatif genevois a toujours manifesté envers l'ONU, les organismes internationaux et les ONG ;
- la fierté et la reconnaissance de nos concitoyens de voir l'ONU et de nombreux organismes internationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux, siéger à Genève,

demande au Bureau du Grand Conseil

d'inviter un représentant de la délégation de l'ONU et un représentant de la délégation des ONG, afin de leur offrir l'occasion de venir présenter au Grand Conseil, en marge de notre ordre du jour, les enjeux de ce « Sommet social ».

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Trois arguments peuvent venir expliquer la volonté de l'ensemble des groupes politiques de notre Grand Conseil à déposer cette résolution :

1. C'est la seconde fois dans l'histoire que Genève accueillera une assemblée extraordinaire de l'ONU. Le Sommet social, appelé également « Copenhague + 5 », car intervenant 5 ans après le sommet de Copenhague, est donc un événement tout particulier pour Genève et aura un retentissement très important.
2. Les députés ont affirmé à plusieurs reprises leur souhait de rapprocher le monde international de notre Genève quotidienne. Mais une sortie annuelle entre « internationaux » et députés ne suffit pas. D'autres actions doivent être imaginées. Cette proposition en est une, attestant la volonté de notre Parlement de souligner un événement important de la Genève Internationale.
3. Le Sommet verra se côtoyer deux grandes rencontres. L'une ministérielle gouvernementale et l'autre de représentants d'ONG, appelée Forum des ONGs. Certes, plusieurs ateliers prévoient des participations communes. Mais par cette résolution, les députés veulent démontrer leur attachement à une écoute égale des deux communautés, l'une issue des gouvernements, l'autre de la société civile.

L'événement est majeur pour Genève. A cela notre Parlement peut répondre de manière nouvelle et exceptionnelle :

Inviter un représentant gouvernemental et un représentant du Forum des ONG à venir parler, devant notre assemblée et exposer leur approche, leurs préoccupations, leurs solutions face aux enjeux du développement social de ces prochaines années.

Concrètement cet événement pourrait avoir lieu le 23 juin, notre Parlement siégeant toute la journée.

Vous êtes invités, Mesdames et Messieurs les députés, à donner un signe clair de soutien à cette initiative originale en votant cette résolution à l'unanimité.